

Projet agrivoltaïque de Grancey-sur-Ource

Lettre d'information - Juillet 2026

INVITATION

Permanence publique le mardi 29 septembre 2026 de 16h à 19h

Mairie de Grancey-sur-Ource

Le mot d'Arnaud Coulier, agriculteur

«Depuis mon arrivée en 2007 sur la ferme, ma volonté était de la rendre moins vulnérable.
En effet, l'exploitation n'a eu de cesse d'être confrontée à divers aléa climatiques : canicule, sécheresse, excès d'eau, gel, tempête, grêles. Les rendements n'ont cessé de diminuer fragilisant son économie, malgré le progrès des moyens techniques mis en œuvre. Ma réflexion m'a alors amené à chercher une plus grande robustesse du système agricole et des solutions face aux aléas climatiques tant pour l'élevage (installation de brumisateurs et ventilateurs dans les bâtiments) que pour les cultures.

C'est pourquoi, dès 2024, la complémentarité d'une installation agrivoltaïque m'a semblé tout à fait pertinente, alors que la commune étudiait elle-même l'installation d'une centrale solaire sur une friche et qu'au village, un vieux moulin tournait sur l'Ource.

Les nombreux échanges avec la société ib vogt ont abouti à un projet offrant la possibilité de culture et de circulation de matériel agricole entre et sous les panneaux photovoltaïques.

D'une part, ce projet permettra une adaptation aux changement climatiques (panneaux servant d'ombrières aux cultures et limitant l'évapotranspiration, le stress hydrique, et offrant une protection contre la grêle et le vent).

D'autre part, il participera à la transition énergétique de la France en réduisant la dépendance aux énergies fossiles.

De plus, son implantation à l'extérieur du village s'accompagnera de jachères mellifères et haies afin de ne pas impacter le paysage, la faune et la flore.

C'est donc sur ce modèle combinant culture et photovoltaïque que nos réflexions ont abouti à la naissance de ce projet stabilisant l'économie de l'exploitation et source de revenus durables pour la commune de Grancey-sur-Ource et la communauté de communes du Châtillonnais.

Présentation du projet



Soumis à une réglementation exigeante, le projet agrivoltaïque s'affine au fil des échanges et des consultations, pour combiner 3 atouts :

- agriculture
- production d'électricité verte
- et stabilisation du réseau.

Le site a été choisi pour plusieurs raisons :

- ✓ Au sein d'une zone d'accélération d'énergies renouvelables (ZAER), définie par les élus de la commune
- ✓ Sols à faible réserve hydriques identifiés par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
- ✓ Impact paysager limité grâce aux boisements périphériques et au relief du plateau
- ✓ Faibles enjeux environnementaux

Dates-clé :

Février 2024 :
Le conseil municipal de Grancey-sur-Ource crée les zones d'accélération pour les énergies renouvelables sur la commune.

Eté 2024 :
ib vogt rencontre M. Coulier qui envisage d'équiper en agrivoltaïsme certaines parcelles

Décembre 2024 :
Le conseil municipal émet un avis favorable à la réalisation d'études pour ce projet

1 agriculteur

50 Ha
Surface étudiée

30 MWc
Puissance maximale

25 GWh/an
Production estimée

24 MW. 4h
Stabilité réseau

Les préconisations environnementales intégrées dès la conception du projet

Le projet a été conçu avec l'appui de bureaux d'études environnementaux indépendants afin de garantir une intégration environnementale optimale.

- Sélection d'un **site situé en dehors des espaces protégés** et des zones d'inventaire écologique (Natura 2000, ZNIEFF, parcs naturels...).
- **Evitement de l'ensemble des milieux boisés** et des ourlets forestiers.
- Implantation d'une **haie bocagère de près de 1 600 m** au sud et à l'est du projet, afin de limiter les covisibilités tout en favorisant la biodiversité.
- Maintien d'un **recul minimal de 20 m** entre les lisières boisées et les premiers panneaux photovoltaïques.



Les adaptations à l'activité agricole

Un projet agricole sur mesure...

L'exploitation familiale de M. Coulier exploitera **le parc agrivoltaïque,** dont le projet est dimensionné selon **plusieurs critères** :

- **Assurer la pérennité** de l'exploitation
- **Maintenir** l'activité agricole en place
- **Conserver** les engins agricoles actuels

Un projet agricole durable...

- Limitation de l'impact des **aléas climatiques et des températures extrêmes** sur les cultures
- Intégration de bandes de jachères sous les panneaux, pour **renforcer l'attractivité écologique du site.**

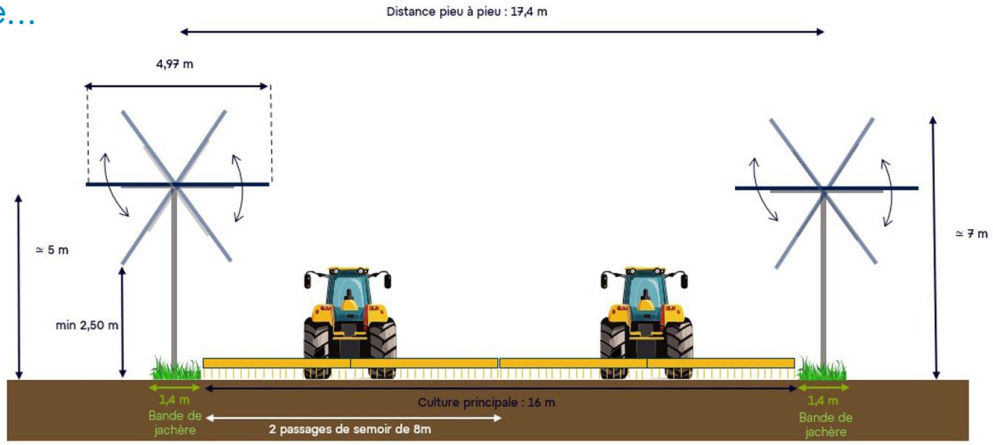

Planning

2026
- Finalisation de l'étude d'impact environnemental
- Dépôt de la demande de permis de construire
- Instruction du projet

2027
- Avis des services consultés
- Avis de la CDPENAF

2028
- Enquête publique
- Obtention du permis de construire
- Sécurisation du raccordement

2029
2030
- Tarification auprès de la CRE
- Lancement de la construction
- Mise en service de la centrale

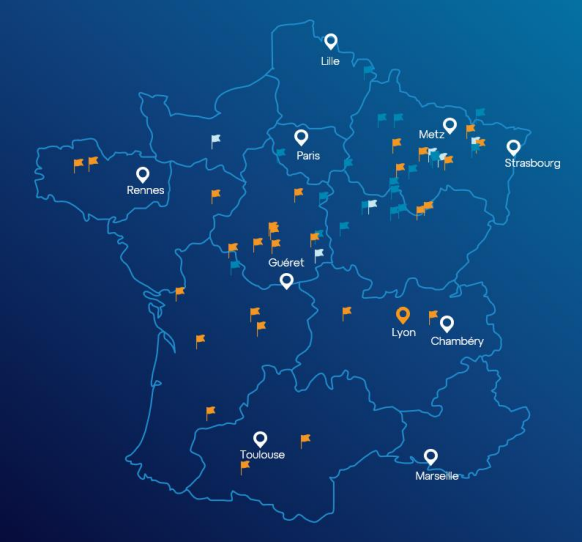

ib vogt France

Expert photovoltaïque en milieu agricole

- Siège social
- Présence physique de collaborateurs
- Projets en développement
- Projets autorisés
- Parcs en exploitation, en construction ou développés pour tiers exploitants

Depuis 2019, les équipes d'ib vogt France travaillent au cœur des régions françaises pour développer des projets photovoltaïques et agrivoltaïques vertueux et innovants, adossés selon le besoin à des solutions de stockage d'électricité. ib vogt France, c'est une cinquantaine de collaborateurs, 10 antennes en région, plus de 1 GW de projets solaires en développement, 325 MWc autorisés et 100 MWc en exploitation... pour déjà plus de 90 000 français alimentés en électricité verte.

Depuis 7 ans, notre croissance permanente témoigne de la solidité de notre ingénierie solaire et de notre engagement durable auprès des territoires et de l'ensemble de leurs acteurs.

ib vogt France est la filiale française du groupe ib vogt Gmbh, référence mondiale de la construction de centrales photovoltaïques de grande puissance.

Le groupe ib vogt dispose actuellement d'une capacité opérationnelle de 4,7 GWc à travers le monde, ainsi que d'un portefeuille de projets solaires en développement de 37,5 GWc.

Créé en 2002, le groupe ib vogt emploie 950 collaborateurs dans une trentaine de pays. Leurs expertises couvrent l'ensemble de la chaine de valeur d'un projet solaire : le développement, le financement, la construction, l'exploitation et la gestion d'actifs.

Pour en savoir plus :

Mathilde MARDUEL

Responsable régionale Centre-Est

@ E-Mail : **grancey-sur-ource@ibvogt.com**